

population francophone et une dimension de plus en plus multiculturelle. En 1982, en application de la *Loi constitutionnelle*, le Parlement change officiellement le nom de la fête nationale, ainsi naît la « fête du Canada ».

Paradoxalement, il était injuste d'attribuer une connotation britannique à l'ancien nom, car l'expression politique et géographique « dominion » n'était pas la création d'un Britannique. C'est plutôt l'un des Pères de la Confédération originaire du Nouveau-Brunswick, sir Samuel Leonard Tilley, qui propose d'appeler le Canada ainsi en 1866. Il s'inspire alors d'un verset du psaume 72 : « Son empire s'étendra aussi d'un océan à l'autre... »

L'expression « d'un océan à l'autre », ou *a mari usque ad mare* en latin, est devenue la devise du Canada au début des années 1900. Comme les autres Pères de la Confédération, M. Tilley espérait que le nouveau pays s'étende un jour de l'Atlantique au Pacifique.

Le néologisme canadien « dominion » sera ensuite adopté pour désigner les nouveaux pays indépendants du Commonwealth.

Cette année, comme ces dernières années, les célébrations les plus importantes se tiendront à Ottawa. Outre les allocutions du premier ministre et du gouverneur général sur la Colline du Parlement, des artistes canadiens de premier ordre s'y produiront. Ces spectacles auront lieu sur la Colline du Parlement ainsi qu'au parc Major, au parc de la Confédération et au parc Jacques-Cartier. Et une fois de plus, l'équipe d'acrobatie aérienne des Forces canadiennes, les Snowbirds, de même qu'un groupe distinct de CF-18 feront le bonheur des spectateurs, grâce à leurs survols spectaculaires à basse altitude. Pour le spectacle de clôture, sur la scène principale de la Colline du Parlement, il y aura des feux d'artifice que l'on pourra voir depuis de nombreux endroits à Ottawa et de l'autre côté de la rivière des Outaouais.

Pour les admirateurs de la famille royale, l'un des faits saillants sera la visite du duc et de la duchesse de Cambridge, c'est-à-dire le prince William et son épouse, Catherine. Ceux-ci effectueront leur premier voyage à l'étranger depuis leur mariage.

La fête du Canada, qui passait jadis presque inaperçue aux yeux des Canadiens, est maintenant devenue une célébration annuelle qui suscite l'engouement de millions d'entre eux, tant au pays qu'à l'étranger. À n'en point douter, depuis le premier appel modeste du vicomte Monck pour que l'on célèbre le nationalisme canadien, en 1868, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

## Bienvenue à nos nouveaux ministres

Le MAECI est fier d'accueillir deux nouveaux ministres : M. John Baird, au poste de ministre des Affaires étrangères, et M. Ed Fast, à celui de ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique.



**M. Baird** a dirigé plusieurs ministères à vocation nationale ou internationale. C'est ainsi qu'il a représenté le Canada à l'étranger en tant que ministre de l'Environnement ou des Transports, de l'Infrastructure et des Communautés, tout en s'acquittant de ses responsabilités à l'échelon national. Il a aussi exercé

les fonctions de leader du gouvernement à la Chambre des communes et de président du Conseil du Trésor, où il a été chargé de la mise en œuvre de la *Loi fédérale sur la responsabilité*. Il représente la circonscription ontarienne d'Ottawa-Ouest-Nepean. Avant d'entamer sa carrière politique sur la scène fédérale, il a siégé à l'Assemblée législative de l'Ontario, ce qui l'a amené à occuper plusieurs postes de prestige au sein du Cabinet. En sa qualité de ministre des Affaires étrangères du Canada, il entend agir avec l'énergie et le dynamisme qui le caractérisent. Il se dit réjoui de pouvoir collaborer avec les employés d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, dont la réputation de professionnalisme n'est plus à faire, afin de mener une politique étrangère fondée sur des principes, à l'appui des valeurs et des intérêts du Canada.



Pour sa part, **M. Fast** a présidé le Comité permanent de la justice et des droits de la personne à la Chambre des communes. En outre, il a siégé au Comité permanent du patrimoine canadien ainsi qu'au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des communautés. Depuis 2006, il

représente la circonscription d'Abbotsford en Colombie-Britannique. Avant d'arriver à Ottawa, il a siégé pendant de nombreuses années au conseil municipal et au conseil d'administration de la commission scolaire d'Abbotsford. En 1982, il a obtenu un diplôme en droit de l'Université de la Colombie-Britannique et a par la suite fondé un cabinet juridique à Abbotsford, devenu depuis le cabinet Linley Welwood. Le ministre Fast se réjouit à l'idée de collaborer avec toute l'équipe du commerce afin de renforcer la présence internationale du Canada et d'améliorer sa compétitivité dans le monde. M. Fast et sa femme, Annette, vivent à Abbotsford depuis plus de 29 ans et ont quatre filles.